

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit Slide Econo-Spray 1 Mold Release

Autres moyens d'identification

Numéro de la feuille de données de sécurité 40510C-DME

Code du produit 40510C-DME
Synonymes Aucun
N° ID/ONU UN1950

Autres informations Formula: 54924

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Démoulage industriel

Utilisations contre-indiquées Utilisez uniquement sous les instructions du fabricant

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Initial Supplier Address

Initial Supplier Address
 DME Moulding Supplies
 6210 Northwest Drive
 Mississauga, Ontario L4V 1J6
 905-677-6370

Adresse du fabricant

Slide Products Inc.
 430 S. Wheeling Road
 Wheeling, IL 60090

Numéros de téléphone d'urgence

Numéro de téléphone du fournisseur initial S'il vous plaît entrez Initial Nombre Fournisseurs de téléphone ici

Nombre d'appel d'urgence INFOTRAC 1-352-323-3500 (Internationale)
 1-800-535-5053 (Amérique du Nord)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aspect Liquide clair en aérosol

État physique Aérosol.

Odeur Non déterminé

Classification

| | |
|---|--------------|
| Corrosion cutanée/irritation cutanée | Catégorie 2 |
| Cancérogénicité | Catégorie 1A |
| Toxicité pour la reproduction | Catégorie 2 |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) | Catégorie 3 |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) | Catégorie 2 |
| Toxicité par aspiration | Catégorie 1 |
| Aérosols inflammables | Catégorie 1 |
| Gaz sous pression | Gaz comprimé |

Éléments d'étiquetage**Mot indicateur****Danger****Mentions de danger**

Provoque une irritation cutanée

Peut provoquer le cancer

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus

Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou des vertiges

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

Aérosol extrêmement inflammable

Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur

**Conseils de prudence - Prévention**

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer

Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre sources d'ignition

Récipient sous pression : ne pas perforer, ni brûler, même après usage

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin

EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

NE PAS faire vomir

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clé

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance

| Nom chimique | No. CAS | % en poids | Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD) | Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu) |
|----------------------|------------|------------|---|---|
| Hexanes | 110-54-3 | 65 | - | - |
| Propane | 68476-86-8 | 32 | - | - |
| Polydimethylsiloxane | 63148-62-9 | 3 | - | - |

4. PREMIERS SOINS

Premiers soins

| | |
|------------------------------|---|
| Conseils généraux | EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin. |
| Contact avec les yeux | Rincer à fond avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin. |
| Contact avec la peau | Laver à l'eau et au savon. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin. |
| Inhalation | Déplacer à l'air frais. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. |
| Ingestion | NE PAS faire vomir. Buvez beaucoup d'eau ou de lait immédiatement. Appeler immédiatement un médecin. |

Symptômes et effets les plus importants

| | |
|------------------|---|
| Symptômes | Irritant pour la bouche, la gorge et l'estomac en cas d'ingestion. La surexposition par inhalation peut causer des maux de tête, des nausées, des étourdissements, une diminution de la pression artérielle. Peut causer une irritation de la peau et un dégraissage de la peau avec répétée / prolongée de contact. Les personnes exposées peuvent souffrir de larmolement, rougeurs et l'inconfort. |
|------------------|---|

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

| | |
|--------------------------|------------------------------------|
| Note aux médecins | Traiter en fonction des symptômes. |
|--------------------------|------------------------------------|

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

| | |
|--|---|
| Agents extincteurs appropriés | Dioxyde de carbone (CO2). Mousse. Produit chimique. Eau pulvérisée (brouillard). |
| Moyens d'extinction inappropriés | Non déterminé. |
| Dangers particuliers associés au produit chimique | Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur. Les aérosols peuvent exploser à des températures supérieures à 120 ° F. Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air. Essai de projection de flamme aérosol:> 18 "extension à 70 F. |
| Produits de combustion dangereux | Oxydes de carbone. |
| Données sur les risques d'explosion | |
| Sensibilité aux chocs | Aucun. |

Sensibilité aux décharges électrostatiques Aucun.

Équipement de protection particulier pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires. Recueillir le produit répandu.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage Placer dans des contenants appropriés pour l'élimination.

Prévention des dangers secondaires Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils sur la manutention sécuritaire Se procurer les instructions avant l'utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8. Laver à fond après manutention. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaude. - Ne pas fumer. Récipient sous pression : ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre sources d'ignition.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Garder sous clef. Protéger de la lumière directe du soleil. Tenir à l'écart de la chaleur. Ne pas entreposer à des températures supérieures à 120 °F.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

| Nom chimique | Canada - Alberta - Occupational Exposure Limits - Ceilings | Canada - British Columbia - Occupational Exposure Limits - Ceilings | TWA - Ontario | Québec |
|---------------------|--|---|---------------------|---|
| Hexanes 110-54-3 | TWA: 50 ppm TWA: 176 mg/m ³ Skin | TWA: 20 ppm Skin | TWA: 50 ppm Skin | TWA: 50 ppm TWA: 176 mg/m ³ Skin |

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Appliquer mesures techniques pour se conformer aux limites d'exposition professionnelle.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de protection.

Protection des mains Gants de protection ne sont pas tenus, mais recommandé.

Protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire S'assurer une ventilation adéquate.

Considérations générales sur l'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

| | |
|---------------------------------------|--------------------------|
| État physique | Aérosol |
| Aspect | Liquide clair en aérosol |
| Couleur | Non déterminé |
| Odeur | Non déterminé |
| Seuil de perception de l'odeur | Non déterminé |

| <u>Propriété</u> | <u>Valeurs</u> | <u>Remarques • Méthode</u> |
|---|-------------------------|-----------------------------------|
| pH | Non déterminé | |
| Point de fusion/point de congélation | Non déterminé | |
| Point d'ébullition / intervalle d'ébullition | 70 °C / 159 °F | |
| Point d'éclair | Indisponible | |
| Taux d'évaporation | Plus rapide que l'éther | |
| Inflammabilité (solide, gaz) | Non déterminé | |
| Limites d'inflammabilité dans l'air | | |
| Limites d'inflammabilité supérieure | 7.5% | |
| Limite inférieure d'inflammabilité | 1.2% | |
| Pression de vapeur | 137 mm Hg | |
| Densité de vapeur | Lourd que l'air | |
| Densité relative | 0.6288 | |
| Solubilité dans l'eau | Aucun | |
| Solubilité dans d'autres solvants | Non déterminé | |
| Coefficient de répartition | Non déterminé | |
| Température d'auto-inflammation | Non déterminé | |
| Température de décomposition | Non déterminé | |
| Viscosité cinématique | Non déterminé | |
| Viscosité dynamique | Non déterminé | |
| Propriétés explosives | Non déterminé. | |
| Propriétés comburantes | Non déterminé. | |

Autres informations

| | |
|----------------------------------|--------------------------------|
| Point de ramollissement | Aucun renseignement disponible |
| Masse moléculaire | Aucun renseignement disponible |
| Teneur en COV (%) | Aucun renseignement disponible |
| Densité | Aucun renseignement disponible |
| Masse volumique apparente | Aucun renseignement disponible |

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

| | |
|---|--|
| Réactivité | Pas réactif dans des conditions normales. |
| Stabilité chimique | Stable dans des conditions normales. |
| Possibilité de réactions dangereuses | Aucun dans des conditions normales de traitement. |
| Polymérisation dangereuse | Une polymérisation dangereuse ne se produira pas. |
| Conditions à éviter | Eviter les températures supérieures à 120 °F. Ne pas percer ou incinérer les récipients. |
| Matières incompatibles | Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis. |
| Produits de décomposition dangereux | Oxydes de carbone. |

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

| | |
|------------------------------|----------------------------------|
| Contact avec les yeux | Éviter le contact avec les yeux. |
| Contact avec la peau | Provoque une irritation cutanée. |
| Inhalation | Ne pas inhaler. |
| Ingestion | Ne pas ingérer. |

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes S'il vous plaît voir la section 4 de la présente FDS pour les symptômes.

Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH.

| | |
|-----------------------------------|-----------|
| ETAmél (orale) | 36,019.00 |
| ETAmél (cutané) | 4,317.00 |
| ETAmél (inhalation-vapeur) | 260.26 |

Toxicité aiguë inconnue Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les composants

| Nom chimique | ETAmél (orale) | ETAmél (cutané) | CL50 par inhalation |
|------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------|-------------------------|
| Hexanes 110-54-3 | = 25 g/kg (Rat) | = 3000 mg/kg (Rabbit) | = 48000 ppm (Rat) 4 h |
| Polydimethylsiloxane 63148-62-9 | > 24 g/kg (Rat) > 17 g/kg (Rat) | > 2 g/kg (Rabbit) | - |

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

| | |
|--------------------------------------|--|
| Cancérogénicité | Peut provoquer le cancer. |
| Toxicité pour la reproduction | Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. |

| | |
|----------------------------------|--|
| STOT - exposition unique | Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges. |
| STOT - exposition répétée | Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. |
| Danger par aspiration | Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. |

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

| Nom chimique | Algues/plantes aquatiques | Poissons | Toxicité pour les microorganismes | Crustacés |
|---------------------|---------------------------|---|-----------------------------------|------------------------------------|
| Hexanes 110-54-3 | - | 2.1 - 2.98: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through | | 1000: 24 h Daphnia magna mg/L EC50 |

Persistance/Dégradabilité Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Renseignements sur les composants

| Nom chimique | Coefficient de répartition |
|-----------------------|----------------------------|
| Propane 68476-86-8 | 2.8 |

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

Emballage contaminé Une élimination inappropriée ou une réutilisation de ce contenant peut être dangereuse et illégale.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TMD

N° ID/ONU UN1950
Nom officiel d'expédition Aérosols
Classe de danger 2.1

DOT

N° ID/ONU UN1950
Nom officiel d'expédition Aerosols
Classe de danger 2.1

IATA

N° ID/ONU UN1950
Nom officiel d'expédition Aerosols, inflammable
Classe de danger 2.1

IMDG

| | |
|---------------------------|---|
| N° ID/ONU | UN1950 |
| Nom officiel d'expédition | Aérosols |
| Classe de danger | 2.1 |
| Polluant marin | Cette substance satisfait la définition de polluant marin |

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Règlements internationaux

Substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO) Non applicable

Polluants organiques persistants Non applicable

Exigences en matière de notification d'exportation Non applicable

Inventaires internationaux

| Nom chimique | TSCA | LIS/LES | EINECS/ELI NCS | ENCS | IECSC | KECL | PICCS | AICS |
|----------------------|------|---------|-------------------|---------|-------|---------|-------|------|
| Hexanes | X | X | X | Present | X | Present | X | X |
| Propane | X | X | X | | X | Present | X | X |
| Polydimethylsiloxane | X | X | | | X | Present | X | X |

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

| | | | | |
|-------------|---|--|---|---|
| <u>NFPA</u> | Risques pour la santé Non déterminé | Inflammabilité Non déterminé | Instabilité Non déterminé | Dangers particuliers Non déterminé |
| <u>HMIS</u> | Risques pour la santé Non déterminé | Inflammabilité Non déterminé | Dangers physiques Non déterminé | Protection individuelle Non déterminé |

Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

| | | | |
|---------|--------------------------------------|------|--|
| TWA | TWA (moyenne pondérée dans le temps) | STEL | STEL (Limite d'exposition de courte durée) |
| Plafond | Valeur limite maximale | * | Désignation de la peau |

Date d'émission : 14-juil.-2016
Date de révision : 15-Mar-2018
Note de révision: Aucun renseignement disponible.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique